

Augmenter le Smic détruirait des emplois sans diminuer la pauvreté

Pierre Cahuc et Stéphane Carcillo*, *Le Monde*, 13 juin 2012

Depuis le début des années 1980, le Smic a augmenté une fois et demie plus vite que le salaire moyen. Le bilan est sans appel : de nombreux salariés faiblement qualifiés ont été peu à peu rattrapés par le minimum légal et ont vu ainsi disparaître leurs perspectives d'évolution salariale, voire leur emploi.

Dans le même temps, la pauvreté n'a pas diminué d'un iota. La raison en est simple : la pauvreté en France est surtout le résultat d'un déficit d'emplois à temps plein, bien plus que de la faiblesse des salaires horaires. Le niveau atteint depuis plusieurs années par le Smic pèse sur l'emploi des moins qualifiés.

Dans ce contexte, remettre en cause les allègements du coût du travail sur les basses rémunérations, même à la marge, ne fera qu'augmenter le chômage.

En effet, malgré les importantes sommes consacrées aux allègements de cotisations sociales ciblées sur les bas salaires, le coût du travail au niveau du salaire minimum reste élevé en France en comparaison avec nos principaux partenaires commerciaux.

Notre coût minimum du travail est de 70 % plus important que celui observé aux Etats-Unis, et de 80 % plus élevé que la moyenne des pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

Sommes-nous si productifs que nous puissions nous permettre de tels écarts ? De toute évidence, la réponse est non.

Les études économiques montrent qu'un accroissement supplémentaire du Smic de 1 % au-delà des règles légales actuelles, en plus de coûter aux finances publiques près de 400 millions d'euros par an (hausse de la facture des allègements généraux, augmentation des salaires, etc.), détruit ou empêche la création de 30 000 à 40 000 emplois à l'horizon de quelques années.

Dans ce contexte, les allègements généraux de cotisations sociales sur les bas salaires sauvegardent de nombreux postes, et cela perdurera tant que le coût du travail restera élevé en comparaison des autres pays de l'OCDE.

800 000 emplois détruits

Selon nos estimations, la suppression de l'ensemble du dispositif détruirait en quelques années environ 800 000 emplois. Enlever les allègements liés aux 35 heures ferait disparaître environ 400 000 postes, instituer un point de sortie à 1,5 au lieu de 1,6 Smic supprimerait environ 50 000 emplois, limiter les allègements à l'industrie entraînerait une perte de l'ordre de 700 000 postes, et limiter les allègements aux entreprises de moins de 50 salariés détruirait environ 380 000 emplois !

Ainsi, dans le contexte actuel, rogner sur les allègements généraux qui ont démontré leur efficacité pour financer des mesures aux effets plus qu'incertains constitue une erreur économique majeure que paieront de leurs emplois les plus fragiles. Quant aux coups de pouce au Smic, ce n'est ni une politique de pouvoir d'achat ni une politique de justice sociale.

C'est une politique du passé, qui n'est plus adaptée à la situation de la France. Les pays du nord de l'Europe, où la pauvreté est moins fréquente que chez nous, l'ont bien compris : ils n'ont tout simplement pas de salaire minimum légal.

Pour autant, nul ne contestera qu'il est difficile pour les familles avec des enfants de vivre sur la base du seul Smic. De ce point de vue, une revalorisation de 1 % ou 2 %, saupoudrée sans discernement sur l'ensemble des salariés concernés, ne changera rien au problème.

L'avenir passe au contraire par le développement de véritables outils de redistribution, mieux à même de cibler les familles en fonction de leurs besoins tout en favorisant l'emploi.

Tout d'abord, il y a le revenu de solidarité active (RSA) "activité" qui, faut-il le rappeler, a fait l'objet d'un large consensus au moment de son vote à l'Assemblée nationale : le montant de ce complément des revenus du travail peut être très conséquent pour un ménage avec enfants, et il ne pèse pas directement sur le coût du travail. Pourquoi ne pas le revaloriser ?

Ensuite, une baisse ciblée des cotisations sociales payées par les salariés, à la manière des allègements généraux aujourd'hui consentis aux entreprises, permettrait de renforcer encore l'effet du RSA en augmentant les gains nets tirés de l'emploi, à nouveau sans accroître le coût pour les entreprises.

Protéger les allègements généraux de cotisations sociales patronales sur les bas salaires et revaloriser le RSA "activité" sont des options qui ne sont ni de droite ni de gauche. Avec le retour de la croissance, elles constituent la seule voie soutenable pour réduire la pauvreté et les inégalités tout en favorisant l'emploi.

* **Pierre Cahuc** est professeur à l'Ecole polytechnique et directeur du laboratoire de macroéconomie du Centre de recherche en économie et statistique de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (Crest-Ensaë). **Stéphane Carcillo** est maître de conférences à l'université Paris-I et professeur affilié au département d'économie de Sciences Po.